

Mères adolescentes et réseaux de soutien en milieu urbain et rural

Johanne CHARBONNEAU
*Centres Jeunesse de la Montérégie
et INRS-Urbanisation*

INTRODUCTION

Être une mère adolescente en milieu urbain ou l'être en milieu rural constituent probablement des expériences différentes. Jusqu'à quel point? La plupart du temps, les thèses les plus courantes sur les différences entre ces deux milieux prétendent que le milieu rural offre plus de soutien à ses membres que le milieu urbain et que la famille et les voisins sont plus présents dans leur réseau. Sur qui les mères adolescentes, généralement sans véritables ressources personnelles, peuvent-elles compter durant les premières années de vie de leur enfant? Est-ce que leur réseau de soutien se modifie avec le temps? La dynamique de l'entraide a-t-elle à voir avec la dépendance à l'aide sociale qui caractérise plusieurs d'entre elles à plus ou moins long terme? Ces questions sont au cœur d'un processus de réflexion qui s'est amorcé autour de la problématique du soutien aux jeunes mères dans la région de la Montérégie. Dans le texte qui suit, à partir d'une revue de la documentation sur l'entraide en milieu urbain et rural et sur les réseaux sociaux, nous chercherons à dégager les pistes les plus prometteuses pour l'analyse de la dynamique des réseaux des mères adolescentes dans les divers milieux qui composent la région de la Montérégie.

MILIEUX URBAINS ET MILIEUX RURAUX

Les images associées à la ville et à la campagne sont tenaces dans l'imaginaire social. Émergeant des époques où l'exode vers la ville conduisait nécessairement à la perte de la communauté d'origine et à l'isolement, elles se sont encore peu adaptées aux dynamiques urbaines récentes. Certains travaux de recherche ont tenté de faire le point sur le sujet. Établir le portrait des dynamiques communautaires rurales et urbaines, c'est aussi mieux connaître le processus de création et de maintien des réseaux d'entraide et de sociabilité.

MODÈLES COMMUNAUTAIRES

La compréhension du monde urbain s'est toujours, en quelque sorte, réalisée à travers une opposition au monde rural. À la suite de Simmel, Wirth et d'autres chercheurs dans la ligne de pensée de l'École de Chicago, la ville a été présentée comme le lieu de la désorganisation sociale, de l'isolement, de l'aliénation des individus. Le lien social y sera perçu comme faible, ténu, fragmenté et essentiellement utilitariste. Cette thèse, que les auteurs Wellman et Leighton (1981) ont qualifiée de thèse de la « communauté perdue », insiste sur le processus de déracinement des individus qui ont quitté leur communauté d'origine, située en milieu rural, et qui éprouvent de grandes difficultés, en ville, à recréer leur réseau social. Cette thèse n'a jamais fait l'objet de démonstrations empiriques très systématiques, mais l'équipe de Fortin à Québec a constaté que le mode de sociabilité en cours dans un ensemble d'habitations à loyer modique, localisé dans un quartier central, rappelait tout à fait le modèle de l'isolement urbain associé à la communauté perdue.

Une autre thèse, proposée par Simmel, introduit une distinction plus subtile entre les liens sociaux des milieux urbain et rural. C'est la thèse de la « surstimulation », selon laquelle la ville est un milieu qui offre trop de stimulation aux résidents. La présence d'un trop grand nombre de gens inconnus aurait pour conséquence de réduire les initiatives d'entraide envers les étrangers. Les individus qui vivent en milieu urbain se concentreraient plutôt sur leurs liens primaires. Cette thèse, dite de la « communauté protégée », introduit une distinction entre des types de liens sociaux. Chaque individu possède son propre réseau social ; un petit monde qui le protège d'ailleurs de la ville anonyme et compétitive. En ce sens, les réseaux intimes en milieu urbain ou rural pourraient être semblables ; c'est essentiellement le rapport à l'étranger qui diffère. Les résidents ruraux auraient plus de sollicitude à leur égard.

La thèse de la communauté protégée a nourri la réflexion de nombreux chercheurs, en particulier ceux qui ont étudié les dynamiques communautaires dans les quartiers. Young et Willmott (1957) ont popularisé l'expression du « village en ville », en parlant des citadins qui vivraient dans leur quartier à la manière des résidents d'un village et y seraient engagés dans une vie communautaire très active, au sein de réseaux fortement soudés où s'entremêlent relations familiales et de voisinage. Chaque individu n'a ici qu'un degré limité de liberté dans la formation de son propre réseau, celui-ci étant composé à partir des liens formés par les générations précédentes. La stabilité des relations et l'enracinement des réseaux dans la famille et le voisinage y renforcent cependant le degré d'obligation mutuelle.

L'existence de ces types de communauté a été observée par certains chercheurs au Québec. Par exemple, le modèle du « clan », identifié par Fortin et son équipe (1987) dans les quartiers centraux de Saint-Sauveur, Limoilou, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Roch, à Québec, se caractérise par l'omniprésence de la parenté dans le voisinage comme dans les relations, les activités et l'entraide. Selon Dandurand et Ouellette (1992), c'est aussi le modèle du « village en ville » qui définirait le mieux le type de sociabilité qui se déploie à Montréal dans le quartier Saint-Henri, un autre quartier urbain plutôt central. Par ailleurs, l'étude de Roberge (1984), en milieu semi-rural, a souligné la force des échanges de toutes natures qui s'y établissent avec la parenté et le voisinage.

Selon la thèse de la communauté protégée, le centre-ville représente l'antithèse de la communauté de quartier ; le lieu du côtoiement des étrangers. Le lien social au centre-ville renvoie donc à l'image négative de la ville, telle qu'elle avait été présentée par les tenants de la thèse de la communauté perdue.

Par ailleurs, l'idée d'une distinction entre des rapports avec des intimes et d'autres avec des étrangers est, en quelque sorte, à l'origine des études sur les réseaux sociaux, dont un des principaux objectifs est précisément d'établir la cartographie des relations sociales d'un individu. Le réseau social de ce dernier serait composé d'un ensemble de plusieurs strates qui se différencient les unes des autres par cet élément de proximité et de distance. Entre les intimes, qui forment le réseau primaire d'un individu, et les étrangers qui sont situés au delà des limites du réseau, certains chercheurs se sont particulièrement intéressés aux relations dites secondaires, à ce que Granovetter (1983) a aussi identifié comme les liens faibles, pour les distinguer des liens forts dans les réseaux primaires. Les relations secondaires sont moins intimes, mais elles sont utiles pour la circulation de l'information, entre autres.

Une longue période de temps s'est écoulée avant qu'une image positive des relations sociales typiquement urbaines soit proposée. Tout en admettant que la rencontre avec l'étranger soit productrice d'un esprit de méfiance et d'une certaine indifférence à son égard, Fischer (1982) soutiendra aussi que la grande densité de population qui caractérise l'espace urbain devient un avantage pour la création des réseaux sociaux : plus de gens, cela signifie aussi plus de choix. Le milieu urbain offre de meilleures possibilités de développer des relations basées sur les affinités d'intérêt qu'un milieu plus fermé, plus réduit, comme le milieu rural. Cette thèse est dite de la « communauté émancipée », car elle permet de se libérer des contraintes de l'espace de proximité, le quartier ou le voisinage. Par exemple, en milieu aisé, comme le notera l'équipe de Fortin, à Charlesbourg, ainsi que Dandurand et Ouellette, à Outremont, les réseaux sont plus souvent basés sur les affinités. Les amis deviennent des membres importants du réseau et la famille serait elle-même plus souvent fréquentée sous le mode de l'amitié. Par ailleurs, l'espace de proximité perd nettement de son importance, entre autres, parce que la sociabilité y est très influencée par la mobilité sociale et résidentielle et par les facilités de transport.

L'étude de l'équipe de Fortin (1987) a, d'autre part, révélé l'existence d'un type particulier de réseau dans les quartiers urbains centraux : celui basé sur les individus. Beaucoup de personnes seules, en particulier des femmes, formeraient ce type de réseau qui redonne une certaine importance au voisinage, en particulier parce que celui-ci devient un réseau de dépannage. Les lieux publics de quartier sont ici des lieux de rencontre importants. Ces réseaux dépendants de la proximité physique n'accordent pas une place aussi grande à la famille que ceux de la communauté protégée. Il s'agit, en fait, de réseaux urbains qui réconcilient le choix, la liberté et les avantages de la proximité.

Si la ville semble receler une variété de réseaux sociaux, l'image du lien social en milieu rural demeure généralement associée à une sociabilité villageoise forte et active. Plusieurs chercheurs, en particulier des Américains, ont tenté de comparer de façon plus systématique les relations sociales dans les deux types de milieux. La majorité de ces études tentent de définir l'aide disponible au sein du réseau social de chacun. Cette analyse s'inscrit, la plupart du temps, dans un questionnement plus général sur les ressources dont peuvent disposer les personnes âgées dans les deux types de milieux.

ÉTUDES COMPARÉES SUR LES RÉSEAUX D'ENTRAIDE

L'intérêt de connaître la composition des réseaux, que ce soit en milieu urbain ou rural, repose en fait sur l'idée que les diverses catégories de membres (famille, amis, collègues, voisins) n'y jouent pas nécessairement les mêmes fonctions, entre autres dans le processus d'entraide. Il est généralement admis que la famille proche offre le soutien le plus diversifié et de plus longue durée (Charbonneau, 1993 ; Finch et Mason, 1993 ; Pitrou, 1993). Les meilleurs amis sont toutefois ceux à qui on se confie plus aisément et ils peuvent, jusqu'à une certaine limite, se substituer à la famille quand celle-ci est absente. Le voisinage offre surtout des menus services, de courte durée, mais parfois fréquents (Lee, 1979 ; Wentowski, 1981).

Stebly (1987) a effectué une recension de 65 textes, utilisant les données de 35 études comparatives sur l'aide en milieu urbain et rural. Plusieurs études semblent confirmer le fait que plus la ville est grande, moins le niveau d'aide est élevé. D'autres études recensées concluent toutefois que la taille n'avait, en soi, pas d'importance. Bultena (1969) soutient même l'inverse et démontre que le milieu urbain est plus supportant que le milieu rural, par rapport à l'aide aux personnes âgées provenant de la famille, car les liens de parenté en milieu urbain auraient été bien reconstitués avec le temps, alors que, les jeunes quittant constamment les milieux ruraux, le réseau d'aide familial y est plus détérioré.

Stebly (1987) arrive à la conclusion que le niveau d'aide général dans les villes de moins de 5 000 habitants est semblable à celui des très grandes villes et moins élevé que dans les villes intermédiaires (entre 60 000 et 300 000 habitants). Selon elle, cependant, si la taille des réseaux peut différer selon la taille de l'agglomération, le niveau d'aide total serait le même partout : dans les petites communautés, les mêmes personnes joueraient plus de rôles multiples.

Amato (1993) s'est aussi intéressé aux différences entre divers types de milieux à l'égard de l'aide aux parents et aux amis. Il va démontrer, à partir d'une large enquête réalisée aux États-Unis, en 1987-1988, que le niveau d'aide donné dans la famille diminue quand la taille de l'agglomération augmente, mais que le niveau d'aide donné aux amis augmente. Au total, l'aide donnée est à peu près égale. Par ailleurs, dans tous les milieux, il y a toujours plus d'aide qui circule au sein de la famille, les urbains feraient simplement une moins grande distinction entre les amis et la famille. Mais selon Amato (1993), la forte présence d'amis dans les réseaux urbains ne serait pas conséquente à

un choix personnel ; la distance géographique des membres de la famille serait un meilleur facteur explicatif. Les gens qui habitent de grandes agglomérations utiliseraient plus souvent le téléphone pour maintenir leurs contacts que dans les petites villes. Selon cet auteur, quand ils ont le choix, les gens préfèrent toujours recevoir de l'aide de leur famille, quel que soit le milieu qu'ils habitent. Selon Dwyer et Miller (1979), le rôle des membres apparentés dans les réseaux est difficile à combler lorsqu'ils sont absents.

Franck (1980) confirme le fait qu'en milieu urbain les gens ont davantage le sentiment d'être isolés (et non qu'ils le sont vraiment) parce qu'ils sont plus fréquemment en contact avec des étrangers. Cependant, à partir du moment où chacun s'est formé un réseau d'amis, les perceptions changent et s'améliorent. Franck souligne que la formation des amitiés en ville serait plus difficile parce que le contact avec l'étranger est effectivement plus empreint de méfiance. Par ailleurs, selon cet auteur, qui s'inspire des thèses de Fischer, les amitiés en ville deviendraient avec le temps plus intimes parce qu'elles reposent davantage sur le choix. Soulignons d'autre part que la place différenciée des amis ou de la famille dans les réseaux influence directement l'importance que prendra la règle de réciprocité dans les échanges : avec les amis, en ville, la réciprocité demeure toujours plus importante.

Franck conteste d'autre part l'association qui est faite entre l'isolement urbain et les contacts moins fréquents avec les voisins en général. Elle croit plutôt qu'en ville les collègues de travail remplacent les voisins. Shiefloe (1990) ajoute une dimension supplémentaire au débat sur les relations de voisinage en milieu urbain. Selon elle, dans des quartiers neufs, il y a d'abord beaucoup de contacts et d'échanges entre voisins étrangers. Plus le lieu vieillit, plus les réseaux sont figés, immuables, plus il devient difficile d'y accéder pour des nouveaux. La dynamique même du lieu influence ici la formation des réseaux. Cela signifie-t-il qu'en milieu rural, il serait ainsi plus difficile de s'introduire dans les réseaux déjà existants ? La question ne semble pas avoir été abordée.

Plusieurs des études comparatives soulignent l'importance de certains facteurs qui influencent visiblement les *patterns* d'aide et la composition des réseaux : l'âge, le sexe, le statut conjugal, la position dans le cycle de vie familial, la disponibilité de ressources alternatives. Par exemple, les femmes ont toujours davantage de membres de leur famille dans leur réseau intime, qu'elles habitent en milieu rural ou en milieu urbain (Stebly, 1987). Les réseaux des hommes suivraient plutôt la règle qui veut que plus d'amis fassent partie du réseau en milieu urbain.

Peu d'études comparatives rural-urbain se sont centrées sur la question du revenu ou de l'appartenance de classe. Pourtant, les études réalisées en milieu urbain semblent être unanimes à constater que les réseaux des personnes riches ou pauvres, de classe aisée ou populaire, diffèrent substantiellement, à la fois en termes de composition - le modèle « émancipé » seyant davantage aux classes moyennes et aisées et le modèle « villageois » aux classes populaires - qu'en termes d'échanges, les riches étant plus indépendants et les pauvres plus dépendants, entre autres de leur famille élargie. Franck (1980) établira un lien intéressant entre cette problématique et celle de l'espace : les gens ayant peu de ressources personnelles seraient plus influencés par les caractéristiques de leur environnement. Par exemple, ils risquent d'être moins mobiles et, ainsi, plus dépendants de leur milieu local (aussi Lee, 1979). Cohen et Shinar (1985) soutiennent par ailleurs que les voisinages marqués par la pauvreté sont aussi ceux où se développent le plus de méfiance entre voisins ; les relations sociales y seront faibles. Cette thèse expliquerait, par exemple, les observations de Fortin (1987) dans les HLM de Québec.

En abrégé, on peut ainsi supposer que la dynamique de l'entraide risque de se présenter différemment en milieu urbain et en milieu rural. Ainsi, en milieu urbain, il peut être difficile, pour un nouvel arrivant, de se créer un réseau, en particulier s'il s'installe dans un quartier où les réseaux sont plutôt fermés. Les risques d'isolement sont donc toujours présents, d'autant plus que l'urbain déménage plus souvent, entre autres lorsque s'améliorent ses conditions sociales. Mais un contact avec des lieux d'activités variés peut offrir l'occasion de former un réseau correspondant davantage à ses intérêts personnels. Le résidant urbain ne comptera pas nécessairement sur ses voisins, parfois trop différents de lui. Mais ses collègues de travail pourront être d'un meilleur secours. Soulignons par ailleurs que le résidant urbain devra se composer un réseau plus large qu'en milieu rural car les membres de son réseau joueront moins souvent des rôles multiples. Il devra aussi être plus en mesure d'entretenir des échanges réciproques. Ajoutons que son réseau risque d'être plus étendu géographiquement. Le résidant urbain sera donc favorisé s'il peut profiter de certaines facilités de transport, entre autres pour entretenir les liens avec sa famille. Finalement, s'il éprouve des difficultés à créer et maintenir son réseau personnel, le résidant urbain pourra, plus facilement qu'en milieu rural, utiliser les ressources formelles.

En milieu rural, un individu sera conduit à entretenir des liens d'entraide beaucoup plus étroits avec sa famille qui, elle, habitera souvent à proximité. Souvent les voisins seront aussi de la famille. Le résidant rural, même s'il est plus éloigné géographiquement de ses

plus proches voisins que le résidant urbain, comptera davantage sur ces derniers pour un ensemble de services. D'ailleurs les membres de son réseau y joueront des rôles multiples. L'interconnexion des réseaux ruraux peut, par ailleurs, créer un sentiment d'obligation mutuelle parfois contraignant, bien que ce soit en milieu rural que les échanges semblent plus souvent non équilibrés. Par ailleurs, les réseaux ruraux sont toujours menacés par l'exode des plus jeunes vers la ville. Mais si la famille devient moins présente, le résidant rural pourra souvent compter sur une vie associative active dans son milieu.

Ces images en abrégé de la dynamique des réseaux d'entraide mettent en évidence l'importance de certains facteurs qui peuvent avoir une influence différenciée selon le milieu ; l'ancienneté et l'enracinement dans un milieu, la dynamique même de ce lieu, la disponibilité de certaines catégories de membres, tout comme celle de ressources alternatives, associatives ou institutionnelles, la disponibilité d'un moyen de transport, la capacité de rendre lorsqu'on reçoit une aide et même les qualités personnelles nécessaires pour s'engager dans des relations avec des inconnus. Shiefloe (1990) rappellera à ce sujet que l'accès aux réseaux est directement relié à la disponibilité de certaines ressources personnelles, comme la confiance en soi et la connaissance des codes de conduite sociale.

Il apparaît à l'analyse que les réseaux et la dynamique de l'entraide en milieu urbain ont été beaucoup plus étudiés qu'en milieu rural. On en sait aussi bien davantage sur le soutien aux personnes âgées dans ces deux milieux que pour n'importe quelle autre catégorie d'âge. Finalement, l'image des réseaux et des échanges est bien plus souvent constituée de portraits instantanés que d'un film qui en suivrait les modifications au cours des événements qui ponctuent l'existence des individus dont il est question.

Les définitions du rural et de l'urbain dépendent aussi largement du choix de la taille des agglomérations étudiées. Dans le même ordre d'idées, les calculs de niveaux d'aide sont tout autant questionnables car bien des types d'aide ne peuvent véritablement être comptabilisés (soutien émotif, conseils...) (Godbout et Charbonneau, 1995). Finalement, les diagnostics posés sur l'isolement ou l'absence de soutien sont souvent biaisés par le choix de se limiter à un nombre prédéfini de groupes-ressources et de ne pas tenir compte des substitutions possibles, comme entre les voisins et les collègues de travail, ou entre la famille et les amis. Certains résultats, souvent confirmés par plusieurs études différentes, sont tout de même d'un enseignement fort utile pour la problématique du soutien aux mères adolescentes.

LES MÈRES ADOLESCENTES

La situation des mères adolescentes se distingue de celle des plus âgées à de nombreux égards. L'enfant qui naît d'une mère adolescente, quand il n'arrive pas de façon involontaire, vient généralement répondre à un besoin de revalorisation personnelle à la suite d'échecs et de perturbations dans la vie scolaire et sociale (Cervera, 1991 ; Chase, Lansdale *et al.*, 1991 ; Hanson, 1990). Pour certaines, il est aussi un moyen de cheminer plus rapidement vers une certaine « autonomie » financière, à travers les programmes d'aide sociale (Furstenberg *et al.*, 1990). La venue de l'enfant s'inscrit donc déjà dans une problématique de ressources personnelles insuffisantes et de dépendance probable aux ressources formelles.

Le cheminement difficile des mères adolescentes

Les nombreuses études sur le sujet démontrent effectivement que dès la naissance de leur enfant, les jeunes mères s'engagent dans un cheminement semé de difficultés. Elles seront souvent pauvres et peu instruites et courront des risques importants de se retrouver à moyen terme isolées socialement et dépendantes de l'aide sociale (Kellam *et al.*, 1982).

Par ailleurs, l'adolescence est considérée comme un âge de parentalité « à risques » qui peut être associée ultimement à des situations d'abus et de négligence (Oxman-Martinez, 1993) pour des raisons, entre autres, d'immaturité émotionnelle et de manque de connaissances et d'expérience à propos de l'éducation et des soins des enfants. Si la jeunesse de la mère paraît, dans l'ensemble, un facteur déterminant important, ses conditions de vie le sont tout autant. D'ailleurs il a été démontré qu'un fort support émotif et cognitif dans l'environnement domestique pouvait prévenir les futurs problèmes de comportement et d'adaptation des enfants de foyers adolescents (Dubow et Luste, 1990).

Au moment de la grossesse, l'adolescente vit habituellement chez ses parents. La venue de l'enfant est rarement une décision prise avec le conjoint. Si la mère adolescente connaît une période de vie conjugale, elle est susceptible de devenir plus rapidement que la moyenne une mère seule (Kellam *et al.*, 1982). Plusieurs préfèrent d'ailleurs demeurer avec leurs parents, une solution qui permettra parfois de reprendre les études interrompues pendant la grossesse. Les situations de cohabitation avec les parents sont estimées bénéfiques durant les premières années de l'enfant mais néfastes si elles se

prolongent. Il y a d'abord le danger d'un transfert de responsabilité de l'enfant de la mère vers les grands-parents. La cohabitation avec les parents n'est pas une garantie de jouir de ressources importantes : selon Trent et Harlan (1990), un cinquième des mères adolescentes qui cohabitent avec leur parents sont considérées comme pauvres.

Le maintien d'une forte proximité avec la famille d'origine peut accentuer la mise à l'écart du père de l'enfant (Cervera, 1991). Selon Furstenberg *et al.* (1990), qui a comparé la situation des mères adolescentes à Baltimore en 1966 et 1986, les conjoints s'impliquent moins qu'il y a vingt ans dans le soutien financier à la mère et la présence auprès de l'enfant. Et les mères adolescentes d'aujourd'hui ont des handicaps scolaires plus importants que la génération précédente ; ce qui constitue un risque accentué de dépendance à long terme à l'aide sociale. De plus, l'influence des pairs, si significative à cet âge, est ambiguë pour les jeunes mères. Souvent ces dernières ont connu une adolescente dans leur situation avant de devenir enceintes (Cervera, 1991 ; Furstenberg *et al.*, 1990). Par ailleurs, la condition de maternité isole les adolescentes des institutions, comme l'école, qui favorisent les contacts avec les pairs (Kellam *et al.*, 1982 ; Thompson, 1986).

La sollicitation du réseau

Il n'y a pas d'étude qui s'intéresse spécifiquement aux réseaux des mères adolescentes. Les diverses analyses citées jusqu'à présent nous offrent toutefois un certain portrait de leur environnement social. Les mères adolescentes ont rarement les ressources matérielles et financières personnelles estimées nécessaires pour subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leur enfant. Leur condition de mère à l'adolescence met aussi en évidence le besoin évident de conseils et de soutien émotif. En même temps, l'adolescence est une étape du cycle de vie marquée par un grand besoin de sociabilité avec des pairs.

La mère adolescente, peu autonome sur à peu près tous les points, s'inscrit ainsi dans une dynamique de demande d'aide à l'égard de son environnement social. Il est cependant peu probable qu'elle puisse respecter la règle de réciprocité dans les échanges à la fois parce que, au moment de l'arrivée de l'enfant, elle a rarement franchi le passage vers l'indépendance à l'égard de ses parents et parce qu'ayant peu de ressources personnelles, elle peut difficilement rendre à son tour après avoir reçu. L'incapacité de réciprocité est un handicap important pour la mobilisation des ressources au sein du réseau d'entraide. En ce sens, il n'est pas étonnant qu'elle choisisse de transférer sa dépendance aux parents vers une dépendance à l'aide sociale

et que cette dernière soit perçue comme un moyen de devenir « autonome ». Il n'est pas étonnant non plus que les mères adolescentes se retrouvent particulièrement isolées avec le temps.

La décision d'avoir un enfant et de le garder semble rarement une décision prise avec le conjoint. Et la cohabitation avec les parents paraît constituer une meilleure garantie d'accéder à un certain niveau de ressources. L'attitude même des parents de l'adolescente favorise son maintien à leur domicile et la mise à l'écart du père de l'enfant à naître. Même socialement, les jeunes mères sont encouragées à demeurer avec leurs parents, car cela peut leur permettre de reprendre leurs études. D'ailleurs, les très jeunes couples sont plus susceptibles que la moyenne de connaître une séparation : il y a alors un risque important de monoparentalité précaire. Pourtant, dans les études sur les réseaux des familles avec enfants, le conjoint et sa propre famille occupent une place primordiale, qui serait difficile à combler autrement (Cochran *et al.*, 1990 ; Wellman et Wellman, 1992). La famille de l'adolescente risque de se trouver encore plus sollicitée.

La « communauté » de la mère adolescente

Les réflexions proposées en début de texte sur les différents types de communauté peuvent être utilisées pour reconstruire le portrait des réseaux des mères adolescentes, plutôt éclaté jusqu'à présent. Les réseaux des femmes reposent plus souvent sur la famille que ceux des hommes. Le moment du cycle de vie où les parents ont de jeunes enfants est aussi propice au rapprochement avec la famille (Eggebeen et Hogan, 1990 ; Godbout et Charbonneau, 1995), alors qu'à l'adolescence, les amis prennent une plus grande importance. Par ailleurs, les mères au foyer comptent aussi beaucoup sur les ressources disponibles dans le voisinage (Willmott, 1987 ; Dandurand et Ouellette, 1992).

La dépendance des mères adolescentes aux ressources familiales et aux ressources de proximité rappelle le modèle de la communauté protégée, semblable à celui du village traditionnel. Si elle s'inscrit dans ce modèle, la mère adolescente pourrait compter sur l'existence d'un réseau de soutien actif. La maternité adolescente peut, d'autre part, constituer un acte de défi aux règles de la communauté traditionnelle. Il est alors plus hasardeux de compter sur l'aide de cette dernière (Charbonneau, 1991). De plus, dans les situations de cohabitation avec les parents, des conflits sont susceptibles de survenir : parce que la jeune mère est à un âge où il est fréquent de se confronter à ses parents, parce le processus d'indépendance dans lequel la jeune mère est engagé est en fait freiné par l'arrivée de son enfant, parce que

la jeune mère et ses parents n'ont pas défini clairement les responsabilités de chacun à l'égard de l'enfant, parce que la sollicitation d'aide est essentiellement unilatérale.

Si la famille d'origine n'occupe pas la place centrale dans le réseau de la mère adolescente et si cette dernière cherche à établir une distance avec sa communauté d'origine, le modèle de communauté auquel elle va se rattacher sera différent. Selon ce que les enquêtes tenues auprès des mères adolescentes révèlent de leur vie conjugale, il semble peu probable qu'elles s'engagent dans une « sociabilité de couples », telle que décrite par l'équipe de Fortin. Plus vraisemblablement, elles risquent de connaître l'isolement social et la dépendance aux ressources formelles ou, tout au mieux, de s'engager dans la construction d'un réseau de proximité dans leur voisinage qui ne serait pas principalement fondé sur la famille, un modèle alternatif observé par Fortin dans les quartiers centraux de Québec. Ceci nous rappelle que c'est un modèle qui ne peut peut-être pas se développer dans tous les milieux.

Les données statistiques de population en Montérégie¹ indiquent que les familles monoparentales sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses dans certaines municipalités, comme à Longueuil ou Saint-Hubert, que dans d'autres, comme Boucherville ou Beloeil. Il est possible que certains milieux offrent certains avantages de localisation qui ne sont pas présents ailleurs. Les ressources réduites des mères adolescentes rappellent, d'autre part, qu'elles sont plus dépendantes de leur environnement de proximité : le maintien et l'entretien de réseaux émancipés serait un exercice difficile pour elles.

En bref, la composition du réseau d'une mère adolescente peut être diversifiée et, surtout, elle peut se modifier avec le temps. Sa famille d'origine y joue vraisemblablement un rôle central, du moins au début. La présence d'un conjoint est beaucoup moins probable ; si elle se manifeste, elle risque d'être de courte durée. Les amis, bien que tenant une place centrale dans les relations à cet âge, ne seront peut-être pas nombreux dans le réseau d'une mère adolescente. Cette dernière aura des préoccupations trop différentes de ceux-ci et sa condition risque de l'éloigner des sources potentielles de création de nouvelles amitiés. Idéalement, son voisinage devrait lui être d'un secours important, mais aucune donnée ne vient le confirmer.

Alors qu'en absence de ressources personnelles adéquates les besoins de la mère adolescente sont particulièrement élevés, son

1. Compilation effectuée par H. Tremblay de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, 1993.

réseau risque ainsi de ne pas être apte à y répondre. Dans les circonstances, les ressources associatives pourraient aussi être sollicitées ; il faut cependant que celles qui existent combler leurs besoins. Par ailleurs, la condition de mère d'un jeune enfant rend aussi difficile la participation à des activités sociales qui permettraient d'élargir son réseau. Il est aussi fortement improbable qu'elle puisse profiter de la présence de collègues de travail... L'insuffisance de ressources personnelles, informelles et associatives risque, en bout de course, de mener la jeune mère vers une dépendance aux ressources institutionnelles ; un cheminement qui est parfois rapidement souhaité pour éviter ce qui est perçu comme une dépendance aux proches.

Les mères adolescentes ne suivent pas toutes ce cheminement inéluctable. Pour paraphraser Dubow et Luster (1990), il existe des facteurs « protecteurs » et des facteurs de risque.

Facteurs décisifs des cheminements différenciés

Le cheminement semble particulièrement influencé par l'histoire scolaire de la jeune mère. Sa capacité de reprendre et de terminer ses études l'engage vers une certaine autonomie et agit même comme facteur préventif des problèmes scolaires de son enfant. Sinon, la précarité sera plus vraisemblablement son lot.

La durée de cohabitation avec les parents serait aussi un point sensible. Au-delà d'un certain nombre d'années, les avantages (possibilité de reprise des études, transfert des connaissances sur l'éducation et le soin de l'enfant, par exemple) semblent se transformer en inconvénients (transfert de la responsabilité de l'enfant vers les grands-parents, dépendance). Les conditions de vie des parents de la mère adolescente seraient aussi déterminantes, à la fois pour définir celles de cette dernière, si elle dépend d'eux, et parce qu'elles agissent comme modèle, en particulier lorsque les parents vivent de l'aide sociale (Furstenberg *et al.*, 1990).

Les relations avec le père de l'enfant paraissent influencer aussi le cours de l'existence de la jeune mère. Bien que les études ne nous renseignent pas sur les conditions de vie des mères qui ont conservé des liens de longue durée avec le père de leur enfant, en vivant ou non avec lui, il est possible, comme le soutiennent Cervera (1991) et Unger et Cooley (1992), que sa présence ait des effets positifs auprès de l'enfant et par le soutien matériel qu'elle peut supposer pour la mère. Par ailleurs, le rôle du père semble fortement dépendre de la volonté des parents de la mère adolescente de lui laisser une place dans le processus.

Certains travaux ponctuels soulignent l'intérêt de ressources communautaires spécialisées pour aider les jeunes mères à s'engager vers une plus grande autonomie (Alary *et al.*, 1988 ; Roosa, 1991 ; Rubenstein *et al.*, 1990 ; Theriot *et al.*, 1989). Entre autres choses, ces organismes fournissent un soutien psychologique et cherchent à restaurer une certaine confiance en soi chez les jeunes mères, condition nécessaire à la création d'un réseau personnel. Par ailleurs, hormis la dépendance fréquente aux ressources financières des institutions publiques, on ne sait finalement pas beaucoup de choses sur les autres programmes susceptibles d'affecter les conditions de vie des mères adolescentes.

L'information est aussi nettement insuffisante à propos des relations des adolescentes avec leurs pairs et avec leur voisinage. Dans ces conditions, il est difficile de mesurer l'importance de la disponibilité de facilités de transport pour entretenir des relations amicales plus distantes ou encore l'influence, par exemple, de la durée de résidence dans le même quartier ou de fréquents déménagements sur l'accès aux ressources. D'autres études (Charbonneau, 1991) ont démontré que les jeunes familles monoparentales en difficulté dirigées par une femme ont des taux de mobilité résidentielle extrêmement élevés.

Le réseau en milieu urbain et rural

Ces derniers facteurs sont d'une importance primordiale pour comprendre les conditions des mères adolescentes en milieu rural ou urbain. En fait, les données comparatives entre les deux milieux permettent difficilement d'évaluer en quoi la situation de maternité adolescente serait vécue différemment dans ces deux milieux.

D'abord, les informations sur les communautés rurales contiennent de ne fournir qu'une image floue des dynamiques réelles. Si ces dernières se conforment à l'image d'une communauté forte et active, plus solidaire de ses membres qu'en ville, les jeunes mères se retrouveront probablement très soutenues par leur famille et leur voisinage. Par ailleurs, le fait même d'être mères d'un jeune enfant et d'avoir peu de ressources personnelles réduit fortement leur capacité de mobilité, donc leurs possibilités d'élargir leur réseau ou d'accéder à des ressources plus distantes. Si elles habitent au milieu du village, cela est certainement une moindre contrainte qu'au fond d'un rang. Rien ne garantit non plus que la famille ou la communauté soutiendra longtemps la jeune mère. En milieu rural, il est probable qu'elle ne pourra pas profiter de ressources associatives qui répondront précisément à ses besoins ou à d'autres ressources institutionnelles que l'aide sociale (par exemple un service de garde).

En milieu urbain, les cheminements possibles sont encore plus divers. La jeune mère peut habiter avec sa famille et être intégrée dans son voisinage depuis longtemps. Au contraire, la famille peut être absente, le voisinage inconnu et il est peu probable que d'éventuels collègues de travail puissent les remplacer. Les amis, plus nombreux habituellement dans les réseaux urbains, peuvent compenser pour l'absence de la famille ; mais il est peu vraisemblable qu'ils puissent donner à la mère adolescente le soutien important, et à long terme, qu'elle nécessite, d'autant plus qu'elle peut difficilement rendre de manière réciproque. Mais en ville, elle pourra compter plus facilement sur diverses ressources associatives et formelles, bien que rien ne garantisse qu'elle sera informée de leur existence. À ce sujet, le rôle des liens secondaires demeure primordial et aucune étude ne permet actuellement d'analyser ceux des mères adolescentes.

En milieu urbain, les transports en commun pourront permettre de surmonter plus facilement qu'en milieu rural la contrainte de la distance si le réseau est très étendu géographiquement. Mais les déplacements avec un jeune enfant ne sont pas non plus toujours faciles, quel que soit le milieu. Si elle souffre d'isolement, il pourra être difficile pour une mère adolescente de se créer un nouveau réseau de soutien et de sociabilité car, comme Franck (1980) l'a mentionné, les contacts avec l'étranger en ville ne sont pas aisés. La présence des enfants pourrait cependant faciliter l'établissement des relations avec les voisins.

CONCLUSION

L'absence d'informations plus précises sur les réseaux des jeunes mères en milieu urbain ou rural fait en sorte que ces réflexions offrent surtout des pistes qu'il nous sera loisible d'explorer lors de l'enquête en cours sur les réseaux des mères adolescentes en Montérégie. Les dynamiques concrètes de négociation de l'aide au sein des réseaux ont été encore moins explorées par les chercheurs. On sait pourtant que l'absence de capacité de réciprocité risque de constituer un frein majeur dans la mobilisation des ressources auprès du réseau, dans un contexte de recherche d'une plus grande autonomie et d'une revalorisation de soi dans lequel s'inscrit généralement la venue de l'enfant pour une mère adolescente. Le projet de recherche à venir devra donc permettre d'aborder ces questions et de demeurer sensible à la diversité des cheminements liés à des localisations résidentielles différentes. Il y a des mères adolescentes en milieu rural et en milieu urbain en Montérégie. Il est nécessaire de mieux connaître leur situation spécifique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALARY, J. (dir.) J. BEAUSOLEIL, M. C. GUÉDON, C. LARIVIÈRE et R. MAYER (1988), *Solidarités. Pratiques de recherche-action et de prise en charge par le milieu*, Montréal, Boréal.
- AMATO, P. R. (1993), « Urban-rural differences in helping friends and family members », *Social Psychology Quarterly*, vol. 56, n° 4, p. 249-262.
- BULTENA, G. L. (1969), « Rural-urban differences in the familial interaction of the aged », *Rural Sociology*, p. 5-15.
- CERVERA, N. (1991), « Unwed teenage pregnancy: family relationships with the father and the baby », *Families in Society*, vol. 72, n° 1, p. 29-37.
- CHARBONNEAU, J. (1991), *Entre l'État et la famille: le cheminement résidentiel des jeunes femmes après une rupture conjugale*, Québec, Université Laval, thèse de doctorat, science politique.
- CHARBONNEAU, J. (1993), « Le don et les nouvelles représentations du lien familial », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 21, p. 123-142.
- CHASE-LANDSDALE, P. L., J. BROOKS-GUNN et R.L. PAIKOFF (1991), « Research and programs for adolescent mothers: missing links and future promises », *Family Relations*, vol. 40, n° 4, p. 396-403.
- COCHRAN, M., M. LARNER, D. RILEY, L. GUNNARSSON et C. R. HENDERSON (1990), *Extending families. The social networks of parents and their children*, New York, Cambridge University Press.
- COHEN, Y. et A. SHINAR (1985), *Neighborhood and friendship networks: a study of three residential neighborhood in Jerusalem*, Chicago, University of Chicago, Dept. of Geography, Research Paper n° 125.
- CORIN, E. (1986), « The relationship between formal and informal social support networks in rural and urban contexts », V. W. Marshall, dir., *Aging in Canada. Social perspectives*, Toronto, Fitzhenry et Whiteside.
- DANDURAND, R. B. et F. R. OUELLETTE (1992), *Entre autonomie et solidarité, parenté et soutien dans la vie de jeunes familles montréalaises*, Montréal, IQRC.
- DUBOW, E. F. et T. LUSTER (1990), « Adjustment of children born to teenage mothers: the contributions of risk and protective factors », *Journal of Marriage and the Family*, n° 52, mai, p. 393-404.
- DWYER, J. W. et M. K. MILLER (1990), « Differences in characteristics of the caregiving network by area of residence », *Family Relations*, n° 39, p. 27-37.
- EGGEBEEN, D. J. et D. P. HOGAN (1990), « Giving between the generations in American families », *Human Nature*, vol. 1, p. 211-232.

- FINCH, J. et J. MASON (1993), *Negotiating family responsibilities*, Londres et New York, Tavistock/Routledge.
- FISCHER, C. S. (1982), *To dwell among friends*, Chicago, U.P.
- FORTIN, A., avec la coll. de D. DELAGE, J. D. DUFOUR et L. FORTIN (1987), *Histoires de familles et de réseaux. La sociabilité au Québec d'hier à demain*, Montréal, St-Martin.
- FRANCK, K. (1980), « Friends and strangers : the social experience of living in urban and non-urban settings », *Journal of Social Issues*, vol. 36, n° 3, p. 52-71.
- FURSTENBERG, F. F. Jr, J. A. LEVINE et J. BROOKS-GUNN (1990), « The children of teenage mothers : patterns of early childbearing in two generations », *Family Planning Perspectives*, vol. 22, n° 2, mars-avril, p. 54-61.
- GODBOUT, J. T. et J. CHARBONNEAU, en coll. avec V. LEMIEUX (1996), *La circulation du don dans la parenté, une roue qui tourne*, Montréal, INRS-Urbanisation, Rapports de recherche n° 17, 208 pages et annexes.
- GRANOVETTER, M. (1983), « The strength of weak ties : a network theory revisited », R. Collins (édit.), *Sociological Theory*, Jossey-Bass Publ.
- HANSON, R. A. (1990), « Initial attitudes of pregnant adolescents and a comparison with the decision about adoption », *Adolescence*, vol. XXV, n° 99, p. 629-643.
- KELLAM, S. G., R. G. ADAMS, C. H. BROWN *et al.* (1982), « The longterm evolution of the family structure of teenage and older mothers », *Journal of Marriage and the Family*, n° 44, p. 539-554.
- LEE, G. R. (1979), « Effects of social networks on the family », Burr *et al.*, *Contemporary theories about the family*, vol. 1, New York, Free press, p. 27-56.
- MARTIN, C. (1993), Le « risque solitude » : divorces et vulnérabilité relationnelle, *R.I.A.C.*, 29/69, p. 69-83.
- MILARDO, R. M. (1988), *Families and social networks*, Londres, Sage.
- OXMAN-MARTINEZ, J., avec la coll. de J. MOREAU (1993), *La négligence faite aux enfants : une problématique inquiétante*, Longueuil, Centres Jeunesse de la Montérégie.
- PITROU, A. (1993), *Les solidarités familiales. Vivre sans famille ?*, Paris, Privat.
- ROBERGE, A. (1984), *L'économie informelle : échange de biens et de services entre unités domestiques au Québec semi-rural*, Thèse présentée à l'École des gradués de l'Université Laval pour l'obtention du grade de Ph. D., Québec, Université Laval.

- ROOSA, M. W. (1991), « Adolescent pregnancy programs collections : an introduction », *Family Relations*, octobre, vol. 40, n° 4, p. 370-372.
- ROSSI, A. et P. ROSSI (1990), *Of human bonding : parent-child relations across the life-course*. New York, Aldine.
- RUBENSTEIN, E., S. PANZARINE et P. LANNING (1990), « Peer Counselling with adolescent mothers : a pilot program », *Families in Society*, vol. 71, n° 3, p. 136-142.
- SCHEIFLOE, P. M. (1990), « Networks in urban neighbourhoods : lost, saved or liberated communities ? », *Scandinavian Housing & Planning Research*, n° 7, p. 93-103.
- SCOTT, J. P. et K. A. ROBERTO (1987), « Informal supports of older adults : a rural-urban comparison », *Family Relations*, n° 36, p. 444-449.
- STEBLAY, N. M. (1987), « Helping behavior in rural and urban environments », *Psychological Bulletin*, vol. 102, n° 3, p. 346-356.
- THERIOT, J. G., A. G. PECORARO et J. ROSS-REYNOLDS (1990), « Revelations of adolescent mothers : an intensive case-study approach », *Adolescence*, vol. 26, n° 102, été, p. 349-360.
- THOMPSON, M. S. (1986), « The influence of supportive relations on the psychological well-being of teenage mothers », *Social Forces*, vol. 64, n° 4, juin, p. 1006-1024.
- TRENT, K. et S. L. HARLAN (1990), « Household structure among teenage mothers in the United States », *Social Science Quarterly*, vol. 71, n° 3, septembre, p. 439-457.
- UNGER, D. et M. COOLEY (1992), Partner and grand-mother contact in black and white teen parent families, *Journal of Adolescent Health*, vol. 13, n° 7, p. 546-552.
- WELLMAN, B. et B. LEIGHTON (1981), « Réseau, quartier et communauté, préliminaire à l'étude de la question de la communauté », *Espaces et sociétés*, nos 38-39, p. 111-134.
- WELLMAN, B. et B. WELLMAN (1992), « Domestic affairs and network relations », *Journal of Social and Personal Relationship*, n° 9, p. 385-409.
- WENTOWSKI, G. J. (1981), « Reciprocity and the coping strategies of older people : cultural dimensions of network building », *The Gerontologist*, vol. 21, n° 6, p. 600-609.
- WILLMOTT, P. (1987), *Friendship networks and social support*, London, Policy Studies Institute.
- YOUNG, M. et P. WILLMOTT (1957), *Family and kinship in East London*, London, Routledge and Kegan Paul.